



Fiche de poste

« Garde technicien (ne) saisonnier (ière) »

CDD 2 mois : du 16 juin au 15 août 2025

Contexte

Le Syndicat Mixte de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA) est constitué de 16 communes ardéchoises et gardoises et des Départements de l'Ardèche et du Gard. Il est administré par un comité syndical de 38 élus.

Le SGGA a comme objectifs de favoriser la conservation du patrimoine naturel et culturel, de maîtriser la fréquentation, d'entretenir les infrastructures d'accueil et de découverte ; l'ensemble dans un souci d'équilibre entre protection et développement du territoire.

Il conduit des missions de préservation, de gestion et de mise en valeur des espaces naturels protégés (Réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche, sites Natura 2000, site classé du Pont d'Arc, Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche) et est l'animateur d'une démarche Grand Site de France.

Pour mener à bien ces différentes missions, l'équipe compte 16 agents permanents, auxquels s'ajoutent des agents saisonniers en période estivale.

L'équipe est organisée en 4 pôles et 1 mission :

- Pôle gestion des espaces naturels en charge des missions d'expertise, de protection et de gestion des milieux naturels, auquel est rattachée l'équipe de garderie (3 agents commissionnés et assermentés au titre de la réserve naturelle nationale des gorges de l'Ardèche).
- Pôle éducation/communication en charge des missions d'information et de sensibilisation des différents publics à la préservation des milieux naturels et au développement durable,
- Pôle technique en charge de l'entretien et de la gestion d'infrastructures (sentiers, mobiliers), d'équipements (matériels divers, véhicules) et de bâtiments (locaux, bâtiments d'accueil, bivouacs),
- Pôle ressources en charge de la gestion administrative générale, financière et des ressources humaines,
- Mission Grand Site de France qui consiste à coordonner et animer le projet Grand Site de France des Gorges de l'Ardèche

Pendant la période estivale, ce territoire est un lieu de prédilection pour les visiteurs qui découvrent les gorges de l'Ardèche au travers de différentes activités : randonnée, canoë-kayak, baignade, découverte de la route touristique et des belvédères, etc.

Afin d'informer et sensibiliser le grand public à la richesse et aux sensibilités des sites des gorges de l'Ardèche avec des techniques de maraudage, le SGGA recrute tous les ans une équipe d'écogardes saisonniers, sous la responsabilité du pôle éducation/communication.

Une équipe d'agents saisonniers est également recrutée pour l'accueil et l'entretien des bivouacs présents au sein de la Réserve naturelle nationale, sous la responsabilité du pôle technique.

Missions principales

Sous la responsabilité de la responsable de pôle éducation/communication, en lien étroit avec la conservatrice de la réserve naturelle et responsable du pôle gestion des espaces naturels, vous travaillerez seul et en équipe et serez chargé(e) des missions suivantes :

- **Surveillance et police de l'environnement en appui de l'équipe de garderie**
 - Patrouille de surveillance (à pied, en véhicule 4x4, en canoë) des espaces naturels gérés par le SGGA
 - Réaliser des activités de police de l'environnement (prévention, contrôle, constat et relevé des infractions) en lien avec l'équipe de garderie de la Réserve naturelle nationale et avec les autres services de police impliqués localement (Office Français de la Biodiversité, Gendarmerie nationale, ONF)
 - Saisie des données de police et compte rendu de missions

- **Sensibilisation**
 - En appui à l'équipe d'écogardes saisonniers du SGGA recrutée en juillet-août, informer et sensibiliser le public sur le patrimoine naturel et le respect de la réglementation lors des tournées de maraudage (à pied sur les sentiers et en canoë etc.) ou lors d'événements grand public
 - Contribuer au bilan des missions d'écogarderie

Missions complémentaires

- **Gestion des espaces naturels**
 - Participer à la pose et à l'entretien de la signalétique de la Réserve naturelle
 - Contribuer au suivi de l'état des sentiers et à la signalétique.
 - Contribuer à la mise en œuvre de travaux d'entretien de sentier et du balisage

- **Acquisition de connaissances**
 - Contribuer aux actions d'amélioration des connaissances
 - Mener certains inventaires et suivis scientifiques, et saisir les données via des outils numériques
 - Collecter des données sur la fréquentation

Profil recherché

Idéalement diplômé(e) d'une formation BAC+2/3 (BTS GPN par exemple) en lien avec l'écologie

Agent commissionné réserve naturelle ou espace naturel terrestre souhaitable

Expérience professionnelle réussie dans les domaines suivants :

- Garde, écogarde, technicien en espaces naturels protégés
- Interaction avec le public ou animation de groupe
- Expérience dans la mise en œuvre de suivis naturalistes et protocoles scientifiques

Savoir-faire et compétences

- Connaissance de la réglementation des réserves naturelles nationales et plus généralement des espaces naturels protégés (code de l'environnement) et de la police de l'environnement
- Connaissance du fonctionnement et de la gestion de réserve naturelle
- Capacité à évoluer en sécurité seul(e) sur le terrain, en rivière et en milieu escarpé
- Maîtrise des logiciels courants de bureautique (pack office), outils de géolocalisation
- Capacités rédactionnelles (compte-rendu) et esprit de synthèse
- Techniques d'animation
- Connaissances naturalistes générales en écosystèmes méditerranéen
- Aptitudes et goût pour le travail manuel (bricolage, petite manutention, etc.)
- Formation 1^{er} secours

Savoir-être

- Capacité d'autonomie et d'adaptation
- Capacité d'écoute et de gestion des conflits (diplomatie, maîtrise de soi)
- Qualité relationnelle, contact avec le public, pédagogie
- Bon relationnel et sens du travail en équipe et en réseau
- Sens pratique de l'organisation et des responsabilités opérationnelles
- Rigueur et respect des délais
- Capacité à communiquer et rendre compte efficacement

Conditions de travail

Emploi saisonnier

Contrat à durée déterminée (de mi-juin à mi-août)

Temps complet sur une base de 35h hebdomadaires en moyenne (5 jours à 6 jours par semaine)

Travail en soirée, les week-ends et jours fériés

Permis B et véhicule personnel indispensable

Poste basé au siège du SGGA à Saint Remèze

Ce poste comprend de nombreux déplacements de terrain quotidiens

Calendrier

Date de publication : 16-01-25

Date limite de dépôt des candidatures : 10-03-25

Jury : dernière semaine de mars

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à Monsieur le Président du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche par mail à Camille Lalauze, Responsable du pôle ressources : c.lalauze@gorgesdelardeche.fr

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre par mail Bénédicte Raoux, Responsable du pôle éducation-communication : b.raoux@gorgesdelardeche.fr